

### Sommaire

Perspectives 2014-2020	2
Actualités des politiques environnementales et européennes	2
Mouvements à la CE	3
Actualité des programmes européens et nationaux	4
Projets européens	6
Ressources et documents	7
Dans le JO de l'Union européenne	8
Communications, SWD	8
Avis de marchés	9

### Actualités d'Enviropea

**Formations** - Enviropea a réalisé ces dernières années plusieurs formations avec des formats variés. Si certaines formations reprennent les éléments fondamentaux de compréhension de la politique européenne de l'Environnement, du Climat ou de l'Énergie d'autres peuvent d'avantages s'apparenter à des sessions plus dynamiques de « coaching » ou la mobilisation des équipes est l'objectif premier.

Enviropea est ainsi intervenu lors d'un séminaire sur les programmes européens horizontaux à Mayotte pour présenter le programme LIFE et rencontrer les potentiels porteurs de projet afin de les orienter dans leurs démarches. Enviropea a aussi proposé une journée de mobilisation aux équipes d'Irstea pour lever les freins et barrières à la participation à un projet en tant que coordonnateur, notamment pour le programme Horizon2020.

Le catalogue des différents modules de formations proposés est disponible sur le site d'Enviropea à la page suivante : <http://www.enviropea.com/nos-services/formation/>. Ces modèles « type » de formation ne sont pas exhaustifs et nous nous assurons en premier lieu que la formation réponde aux besoins des structures et organismes intéressés.

La CDC Climat -adhérents depuis 2 ans d'Enviropea - devient I4CE – Institute for Climate Economics. À retrouver sur [www.i4ce.org](http://www.i4ce.org)

L'ATEN (autre adhérent « historique » d'Enviropea) a ouvert un centre de ressources sur le génie écologique en partenariat avec la Mission Économie de la Biodiversité, la Fédération Nationale des Travaux Publics, l'Union Nationale des Producteurs de Granulats, l'Union des Professionnels du Génie Écologique, la Direction Eau et biodiversité du Ministère en charge de l'Écologie (MEDDE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Conservatoire du Littoral et la Tour du Valat.

Ce centre de ressources fera connaître les initiatives, partagera les bonnes pratiques et fédérera les acteurs de ce domaine.

Plus d'infos sur [www.genieecologique.fr](http://www.genieecologique.fr)

Contact : Evanne Le Fur, [evanne.lefur@espaces-naturels.fr](mailto:evanne.lefur@espaces-naturels.fr)



Profitez de cette fin d'année pour renouveler votre adhésion ou adhérer à Enviropea !

Merci à nos 100 followers !



La programmation des Fonds structurels pour l'investissement (FESI) a connu une avancée importante avec le déblocage des programmes opérationnels du FEADER dans une grande partie des Régions françaises et de la quasi-totalité des programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG).

Ceux qui ne sont pas encore officiellement approuvés (le cadre national FEADER, certains PO FEADER, le FEAMP national, certains INTERREG dont Atlantique et Grande Région) devraient l'être d'ici à la fin de l'année. Tous ces programmes sont publiés au fur et à mesure sur le site suivant;

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020#/regional>

Pour les programmes INTERREG, l'heure est maintenant – y compris pour les PO non encore officiellement approuvés – aux premiers appels à propositions. Dans la mesure où chaque programme fixe indépendamment des autres les dates et conditions de ces appels, il est difficile d'avoir un suivi global de ces initiatives. Dans ce but, Enviropea a mis en place une veille sur tous les sites des programmes INTERREG et alerte ses adhérents et followers de toutes les nouvelles parutions d'appels à propositions.

Retrouvez par ailleurs, sur notre site web, l'ensemble des sites de références pour les PO régionaux et les programmes INTERREG : <http://www.enviropea.com/appels-a-projets/en-region/>

## Actualité des politiques environnementales européennes

### Bilan à mi parcours de la Stratégie européenne en faveur de la biodiversité (Biodiversité 2020) ; « peut mieux faire » !

Le rapport (COM(2015) 478 et SWD(2015)187) rappelle en premier lieu les enjeux de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité, les coûts socio-économiques de sa non-réalisation et quelle méthodologie a été adoptée pour sa mise en œuvre. Ensuite le rapport résume les progrès réalisés depuis 2011, de façon générale dans un premier temps puis par objectif prioritaire. Un paragraphe synthétique en fait l'état des lieux de la situation, notamment en comparant avec les résultats de précédents rapports et en définissant un indicateur de progrès.

La mention « la réalisation de l'objectif progresse mais trop lentement – des efforts accrus sont nécessaires » est attribuée aux objectifs 1 (conservation des milieux et espèces couverts par les directives Oiseaux et Habitats), 2 (conservation des écosystèmes et des services écosystémiques), 4 (contribution de la pêche) et 6 (perte de biodiversité au niveau mondial).

La mention « pas de progrès global significatifs – des efforts beaucoup plus intenses sont nécessaires » est attribuée à l'objectif 3 (contribution de l'agriculture et de la foresterie).

Seul l'objectif 5 de lutte contre les espèces invasives obtient la mention « sur la voie de l'objectif » avec l'argument qu'une première liste d'espèces invasives d'intérêt européen est en cours d'élaboration (?).

Le rapport mentionne les mesures horizontales nécessaires prises à mi-parcours pour atteindre ces objectifs ;

- le financement via le programme LIFE et le « Natural Capital Financing Facility »
- le fonds B4Life (Biodiversity for Life) lancé en 2014 (mais depuis septembre 2014 toujours au stade de brochure !) pour les projets hors de l'UE
- les partenariats comme l'initiative « Economies des écosystèmes et de la biodiversité » [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/index_en.htm)
- le renforcement de la base de connaissances avec le soutien du programme H2020.

Le rapport conclut en mentionnant l'urgence d'intensifier les actions en cours avec la mise en œuvre de partenariats solides, notamment pour la gestion des sites Natura 2000 et l'intégration de la biodiversité dans un plus grand nombre de politiques avec des financements adéquats.

Plus d'infos sur la stratégie européenne « Biodiversité 2020 » sur [http://ec.europa.eu/environment/nature/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/index_en.htm)

### Avancement de la mise en place des zones marines protégées : des progrès mais de grandes disparités entre espaces marins

Dans la communication COM(2015)481, la Commission dresse un bilan des progrès accomplis dans la mise en place des zones marine protégées en application de la Directive «Habitats» et de la Directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin». Le rôle des zones marines protégées va au-delà de la conservation de la nature, puisqu'elles créent des avantages socio-économiques pour la société: elles sont « l'illustration forte de la convergence entre l'économie bleue et l'économie verte ».

Elle annonce la publication du rapport 'Marine Protected Areas in Europe's Seas – An overview and reflections on the way forward' par l'AEE d'ici la fin de l'année et évalue les progrès réalisés pour les trois types de zones protégées (sites marin Nature 2000, réseaux de zones marines protégées par les conventions sur les mers régionales, zones marines protégées nationales). Elle conclut que « des efforts supplémentaires seront entrepris pour faire en sorte qu'au moins 10 % des mers européennes soient protégées par des réseaux cohérents de zones marines protégées » ; ce qui n'est pas le cas pour 7 des 10 sous-régions marines et particulièrement pour les zones Macaronésie (Acores, Madère, Canaries), Mer ionienne et Méditerranée centrale. Seules les zones Baltique, Manche/Mer du Nord et Méditerranée occidentale dépassent actuellement ce seuil. Les sites marins Natura 2000 s'étendent sur plus de 4% des mers européennes mais avec une couverture très variable.

Plus d'infos sur [http://ec.europa.eu/environment/marine/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/marine/index_en.htm)

## SET Plan 2ème !

La Commission Européenne a adopté le nouveau plan « Strategic Energy Technology (SET) » (COM(2015)6317 “Towards an Integrated Strategic Energy Technology (SET) Plan: Accelerating the European Energy System Transformation”). Établi en 2007 ce plan a été mis à jour et propose dix actions de recherche et d'innovation qui ont pour but d'accélérer la transformation du système énergétique, favoriser l'emploi et la croissance et assurer la position de l'UE comme leader dans le développement et la mise en œuvre des technologies énergétiques à faible émission de carbone.

Les 10 actions prioritaires du nouveau SET Plan: énergies renouvelables (éolien offshore, énergie des océans, bioénergie, géothermie, etc.), réduction du coût de ces technologies, technologies et services de la maison intelligente, accroissement de la résilience, sécurité des systèmes énergétiques, mise sur le marché de nouveaux matériaux et technologies pour l'efficacité énergétique des bâtiments, batteries et e-mobilité, accès au marché pour les carburants renouvelables, viabilité des activités de capture et stockage du carbone, maintien d'un haut niveau de sécurité dans les réacteurs nucléaires (y compris lors des opérations de démantèlement), et rendre l'industrie européenne moins intensive en énergie. Les financements devront être trouvés via l'initiative InnovFin Energy Demonstration Projects lancée en juin 2015, dans la poursuite du programme NER 300, les Fonds structurels, Horizon 2020, le KIC InnoEnergy. Les modalités de mise en œuvre sont encore à définir au niveau de chaque État Membre en termes de priorités, de financement et de planning.

Plus d'infos sur : <http://ec.europa.eu/energy/en/topics/technology-and-innovation/strategic-energy-technology-plan>

### The concept behind the EC's tool

Le 9 juin dernier le HelpDesk sur les marchés publics verts de la Commission a organisé un webinar pour présenter un outil de calcul destiné aux autorités publiques. Cet outil doit permettre de faciliter l'application des méthodes de coûts du cycle de vie (CCV) pour l'achat de certains produits. L'objectif était de recueillir les impressions des participants pour une utilisation qui correspond de façon optimale aux attentes des utilisateurs.

Les présentations sont disponibles à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/environment/gpp/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/gpp/index_en.htm)

Brochure « Smart, Green and Integrated Transport in Horizon 2020 » pour une vision d'ensemble et rapide des priorités du défi sociétal doté de 6 339 M€ pour la période 2014-2020.

À retrouver sur <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/smart-green-and-integrated-transport>

## Mouvements dans les directions générales (DG) de la Commission européenne

À la DG Climat :

- Tom Van Ierland est chef de l'Unité A4 « Strategy and Economic Assessment
- Beatriz Yordi Aguirre est chef de l'Unité C3 « Adaptation ».

Beatriz Yordi était précédemment chef de l'Unité LIFE à l'agence exécutive EASME. Elle est remplacée à l'EASME par Angelo Salsi, précédemment chef de l'Unité LIFE Nature à la DG Environnement. Son arrivée confirme la place importante désormais prise par l'EASME dans l'instruction et le suivi des projets LIFE.

Nombreux changements à la DG Environnement :

- Tout d'abord le poste de Directeur général précédemment occupé par Karl Falkenberg est désormais tenu par Victor Calleja-Crespo. Il aura comme assistantes Claudia Fusco et Natalie Pauwels.
- Stefan Leiner passe de l'Unité B3 (Nature) à la B2 (Biodiversité)
- Gilles Gantelet remplace Angelo Salsi comme chef de l'Unité LIFE Nature

À la DG Énergie (toujours dirigée par Dominique Ristori) changement dans les Unités :

- A1 « Energy policy coordination » avec Paula Pinto
- A2 « Communication and interinstitutional relations » avec Alejandro Ulzurrun
- B2 « Wholesale markets electricity & gaz » avec Florian Ermacora (en provenance de l'Unité A2)
- À la nouvelle Unité D4 consacrée au projet ITER avec Andrea Carignani di Novoli
- À noter que l'Unité EASME Horizon 2020 Energy est dirigée par Vincent Berruto

### Les Villes européennes sont elles « Smart » ?

Le 15 octobre dernier s'est tenue au Ministère de la Recherche une journée d'informations « Opportunités de financements européens pour les projets urbains (« smart cities ») 2016-2017 ». Suite à cette journée Enviropea a rédigé une note de synthèse disponible sur notre site. Vous trouverez ci-dessous la présentation de 2 programmes principaux de financement pour les « projets de villes intelligentes ».

Dans le défi « Energy » du programme Horizon 2020, les topics concernés sont rassemblés sous l'intitulé « Smart Cities and Communities » et principalement le Topic SCC1-2016-2017 – Smart Cities and Communities Lighthouse Projects (3 villes phares et 3 villes suiveuses maximum). Ils disposent de budgets de 60,5 M€ pour 2016 et 71,5 M€ pour 2017 soit de 15 à 20 M€ d'aide par projet. Dépôt des propositions avant le 5 avril 2016.

3 projets ont été retenus à l'appel 2014 (Growsmarter coordonné par Stockholm avec Cologne et Barcelonne, Remourban avec Valladolid, Nottingham et Tapebasi, Triangulum avec Manchester, Eindhoven et Stavenger) et 4 à l'appel 2015 : Replicate coordonné par la ville de Saint Sébastien avec Florence et Bristol, "Smartencity" avec Vittoria-Gasteiz, Tartu (EE) et Sonderborg (DK), "Shar-LLM" avec Londres, Lisbonne et Milan et "Smarter Together" coordonné par Lyon avec Munich et Vienne. A signaler la présence, sur la liste de réserve, du projet coordonné par GDF-Suez avec Newcastle, Thessalonique et Jyvaskyla (FI).

Plus d'infos sur <https://eu-smartcities.eu/content/information-horizon-2020-call-smart-cities-and-communities-2015>

### Nouveau ! Les actions urbaines innovantes !

La grande nouveauté pour l'année 2016 sera la mise en œuvre des « **Urban Innovative Actions** » répondant à l'article 8 du règlement FEDER 2014-2020. Cet article est rédigé ainsi : « Actions innovatrices dans le domaine du développement urbain durable. Le FEDER peut, à l'initiative de la Commission, soutenir des actions innovatrices dans le domaine du développement urbain durable. De telles actions comprennent des études et des projets pilotes permettant de trouver ou de tester de nouvelles solutions aux défis qui sont liés au développement urbain durable et qui présentent un intérêt au niveau de l'Union. »

Cette initiative, dotée d'un budget de 372 M€, sera mise en œuvre par appels à propositions annuels.

Les conditions de financement sont particulièrement incitatives :

- taux de cofinancement à 80%
- 5M€ d'aide maximum par projet, durée de 3 ans, 20 projets financés par an
- toutes les villes ou groupements de plus de 50 000 habitants sont éligibles et candidatent seules (pas de transnationalité)
- préfinancement de 50% de l'aide

La Région Nord Pas-de-Calais a été désignée comme autorité de gestion et met en place une équipe dédiée ainsi que les outils et procédures pour le premier appel attendu pour décembre (remise des propositions en mars 2016). Pour ce premier appel 3 à 4 thèmes prioritaires (parmi les 12 de « l'agenda urbain européen ») seront choisis. Gageons qu'entre l'économie circulaire, la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique, la mobilité urbaine, la transition énergétique, l'utilisation durable des sols et les « nature based solutions » (qui figurent parmi les 12 priorités de l'Agenda urbain), l'environnement ne devrait pas être pas oublié ! Bientôt plus

Avec 20 projets financés par appel et des conditions très incitatives, il est certain que le nombre de candidats sera très important et donc que la sélection sera très forte. **Seuls les projets les plus innovants, les plus ambitieux et les plus reproductibles seront retenus.**

Plus d'infos sur la politique urbaine de la Commission et de la DG Regio en particulier sur :

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index.cfm/en/policy/themes/urban-development/portal/](http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/en/policy/themes/urban-development/portal/)

Et pour une approche critique des « smart cities », l'article de slate.fr :

<http://www.slate.fr/story/105457/smart-city-pas-si-smart-que-ca>

Les projets retenus à l'appel LIFE 2014 n'ont pas tous encore définitivement bouclé leur instruction (la procédure de sélection a été particulièrement longue cette année) mais, sauf surprise de dernière minute, ils seront au nombre de 8 (sur 42) pour les projets déposés par la France et de 5 (sur 40) pour les projets déposés dans un autre pays de l'Union avec un partenaire français. Parmi les 8 projets retenus 6 ont bénéficié de la mission d'assistance du Ministère de l'Écologie.

Le résultat est bon pour le sous programme Climat : 3 propositions retenues pour 7 déposées.

- le projet Clim'Foot de l'ADEME (dans le volet gouvernance et information)
- le projet Beef Carbon de l'Institut de l'Élevage
- le projet Conipher de la société Vicat

Il est correct pour le volet Nature et Biodiversité : 4 propositions retenues sur 10 déposées

- le projet Sirenia du Parc national de Guadeloupe (réintroduction des lamantins)
- le projet GypConnect de la LPO (conservation des Gypaètes)
- le projet BARGE du Parc interrégional du Marais poitevin
- le projet Biocorridors du SYCOPARC (PNR des Vosges du Nord)

Il est très faible pour le volet Gestion des Ressources avec un seul projet retenu pour 21 déposés et pour le volet gouvernance et information du sous-programme environnement avec aucun projet retenu pour 4 présentés.

- le projet retenu est le projet STIMUL de la société Solvay

Les 8 projets retenus représentent un montant d'investissement de plus de 30 M€ et une aide LIFE de 13,4 M€

A noter l'excellente note obtenue par le projet Clim'Foot de l'ADEME qui arrive en tête des projets Climat avec 86 points.

Retrouvez la liste des projets Climat, Nature, Ressources/Environnement et Gouvernance/Information avec les noms des contacts et les sites web sur notre site web à l'adresse <http://www.enviropea.com/appels-a-projets/life/#ancrer7>

LIFE 2015 : l'appel 2015 s'est définitivement clôturé le 30 octobre (date limite pour les projets intégrés) avec les résultats suivants :

Sous-programme Climat : 7 propositions dont 4 dans le volet atténuation, 2 dans le volet adaptation et 1 dans gouvernance et information

- Volet Nature et Biodiversité : 7 dont 6 nature et 1 biodiversité
- Volet Ressources : 16 (en très nette diminution)
- Volet Gouvernance et Information : 1
- Projets intégrés : aucun projet pour la deuxième année consécutive
- 38 propositions ont été déposées dans d'autres pays de l'UE avec des partenaires français.

Les 31 projets français représentent un montant de plus de 108 M€ et sollicitent une aide de 61,8 M€. Parmi ceux-ci 18 ont bénéficié de l'assistance du Ministère de l'Écologie et 8 sont des projets redéposés suite à un rejet à l'appel 2014.

LIFE 2016 « pointe son nez » avec d'ores et déjà une date à retenir : **le 11 avril 2016** pour la réunion nationale de lancement de l'appel 2016 organisée par le Ministère de l'Écologie à Paris.

## H2020 : WP 2016-2017

Tous les **workprogrammes d'Horizon 2020 pour les années 2016 et 2017** sont maintenant disponibles à l'adresse ;

[http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/funding/reference\\_docs.html#h2020-work-programmes-2016-17](http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/funding/reference_docs.html#h2020-work-programmes-2016-17)  
Chaque programme de travail détaille les topics (contexte et objectifs), les types d'actions, budgets et dates de dépôt des propositions.

Enviropea a sélectionné les volets et topics concernant l'environnement, le changement climatique, l'énergie et les sujets associés. Ces « topics » sont concentrés pour la plupart dans le défi sociétal 5 «Climate action, environment, resource efficiency and raw materials» et dans le défi sociétal 3 «Secure, Clean and Efficient Energy». Cependant ces thèmes se retrouvent aussi dans les défis plus transversaux comme le défi sociétal 2 « Sécurité alimentaire, agriculture et foresterie durables, Eau et Bioéconomie » ou « cross-cutting activities ».

Retrouvez cette synthèse sur le site d'Enviropea :

<http://www.enviropea.com/wpcontent/uploads/2014/06/r%C3%A9sum%C3%A91.pdf>

En 2016, l'ADEME annonce le lancement d'**une dizaine d'appels à projets de recherche dans les domaines de la qualité de l'air, de la gestion des sols pollués, des énergies durables, des bâtiments responsables**; un budget de 30 M€ devrait être consacré à ces appels. Les projets soutenus devront se situer entre les TRL 4 et 7 soit près du stade de démonstration. L'ADEME a la volonté que les Régions et Métropoles soient plus directement associées à ces projets et que la valorisation économique des innovations soutenues soit partie intégrante de ces projets. Signalons que les aides de l'ADEME peuvent se cumuler avec les aides des programmes LIFE ou Horizon 2020.

Plus d'infos sur

<http://www.ademe.fr/recherche-innovation/financer-theses-recherche-linnovation/dossier/financer-projet-recherche/appels-a-projets-recherche-lademe>

## En régions

La Région Rhône-Alpes a lancé un **Fonds de soutien à l'innovation cofinancé par le FEDER, la Région et BPI France**. Doté de 70 M€ il vise « les nouveaux champs de l'innovation » et couvre 4 dimensions : l'innovation sociale, l'innovation des usages, le marché des innovations et l'éco-innovation.

Plus d'infos sur [www.innovation.rhonealpes.fr/SRI/jcms/prod\\_42578/fr/fonds-dinnovation-rhone-alpes](http://www.innovation.rhonealpes.fr/SRI/jcms/prod_42578/fr/fonds-dinnovation-rhone-alpes)

## Projets européens

### Résultats des appels 2014-2015 d'Horizon 2020

Le catalogue des projets (une étape) financés par le programme Horizon 2020 dans le Défi 5 Climat et Ressources pour les appels 2014-2015 est disponible à l'adresse suivante ;

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid92088/resultats-des-appels-en-une-etape-2014-2015-du-defi-societal-5-d-horizon-2020.html>

Pour l'ensemble des volets du programme cadre, le site Horizon 2020 de la Commission européenne propose des liens directs vers les projets financés dans le cadre des appels 2014 et 2015 via la base CORDIS aux adresses [http://cordis.europa.eu/projects/home\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/projects/home_fr.html) et [http://cordis.europa.eu/news/rcn/123245\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/news/rcn/123245_fr.html).

Voir aussi la brochure H2020, first results :

[https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/sites/horizon2020/files/horizon\\_2020\\_first\\_results\\_1.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/sites/horizon2020/files/horizon_2020_first_results_1.pdf)

### Résultats du premier appel « Fast Track to innovation » (FTI)

Lancé en 2015 ce nouvel instrument se situe au même niveau que l'initiative PME quant au stade de développement des innovations soutenues mais dans un cadre partenarial transnational restreint (3 à 5 partenaires maximum).

- 16 projets ont été retenus (sur 269 propositions !) avec des contributions moyennes de l'ordre de 2M€ (budget de l'appel : 35,6 M€).
- 2 projets ont une organisation française comme chef de file : le projet SMARTHEM (pilot line production of functionalized CNTs as thermal interface material for heat dissipation in electronics applications) dirigé par Thales et le projet LICORNE (lissage de cordons robotisé novateur expert) dirigé par PSA. 7 autres organisations françaises sont présentes dans les autres consortiums.

A signaler les projets Biowave (production de biogaz à partir de lisier de porcs), REACH (conversion of High-altitude wind), Retapp (Rethink all plastic packaging), RichWater (traitement des eaux usées et usage agricole) concernant l'environnement.

Plus d'infos sur <http://ec.europa.eu/easme/en/news/commission-speeds-access-market-16-innovative-projects-36-million> et sur le programme FTI <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/fast-track-innovation-pilot>

### Projets français du volet PME

Le site [horizon2020.gouv.fr](http://horizon2020.gouv.fr) (adresse ci-dessous) propose une analyse détaillée des premiers appels du volet PME d'Horizon 2020. Bien que la démarche soit extrêmement sélective (taux de succès inférieur à 9%), la France arrive en 4ème position au niveau des projets retenus.

Le site de l'EASME publie la liste de ces projets (actualisée à juillet 2015).

- 48 projets ont été retenus pour la phase 1 (budget de 50 k€ pour préparer la phase 2) parmi lesquels 7 projets « low carbon energy system », 3 projets « raw materials », « transport » et un « blue growth »
- 21 projets ont été retenus pour la phase 2 dont 6 dans le secteur des transports, un seul pour l'éco-innovation (le projet Scaln Green porté par Natural Grass dont nous avons parlé dans une précédente lettre)

Plus d'infos sur :

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid90829/instrument-p.m.e.-bilan-francais-des-reponses-aux-appels-a-propositions-depuis-le-lancement-d-horizon-2020.html>

Liste des bénéficiaires en France et Europe sur : <https://ec.europa.eu/easme/sme-instrument-beneficiaries>

Le Point de contact national pour le volet transversal « **Science avec et pour la société** » d'Horizon 2020 a publié un recueil des projets qui ont été soutenus dans le cadre du 7ème PCRD (volet « Science dans la société ») intitulé « **Science avec et pour la société – Retour sur le 7ème Programme cadre Science dans la société – Paroles d'acteurs** ».

Il est intéressant de constater que ce volet est assez peu utilisé par les acteurs scientifiques et associatifs du secteur de l'environnement alors qu'il offre des opportunités de développement de projets novateurs et ambitieux sur des sujets et des approches qui concernent au premier chef la mise en œuvre des actions dans ce domaine.

Plus d'infos et brochure téléchargeable sur le site du PCN, l'AMCSTI (association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle) : [www.amcsti.fr/actions/h2020\\_-\\_point\\_de\\_contact\\_national](http://www.amcsti.fr/actions/h2020_-_point_de_contact_national)

## Ressources et documents

La CDC Climat devenu depuis I4CE (voir info en première page) a publié (en partenariat avec l'ONERC et Météo France) un document intitulé « **Les notions indispensables sur les impacts du changement climatique, les politiques climatiques et les outils climatiques - Focus agricole et forestier** » dans la série « Les territoires en route vers la COP 21 ». Il est **indispensable** (comme toutes les productions de la série) pour comprendre ces sujets.

À retrouver sur <http://www.i4ce.org/download/les-territoires-en-route-pour-la-cop-21-focus-agricole-et-forestier/>



Pour tous ceux qui cherchent encore ce que recouvrent **les services écologiques ou écosystémiques**, lire le dossier publié dans le numéro 52 (octobre-décembre) de la revue Espaces naturels intitulé « **Il sert à quoi ton espace naturel ?** » qui aborde aussi la question de l'évaluation économique des espaces protégés. Quelques pages à lire sur <http://www.espaces-naturels.info>

Le Comité européen des Régions diffuse depuis le 19 octobre 2015 **un cours en ligne** (pour faire branché utilisé le terme MOOC pour massive open online course) sur les régions d'Europe, les institutions de l'UE et l'élaboration des politiques européennes. Ce cours gratuit sera accessible sur le site [www.lniversity.org](http://www.lniversity.org) et les inscriptions sont ouvertes depuis le mois d'août. A suivre aussi sur [@EU\\_MOOC](https://twitter.com/EU_MOOC).

Étude dans le cadre des documents « Science for Environment Policy - Future brief » sur le thème « Sustainable aquaculture ». À retrouver sur [http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/pdf/sustainable\\_aquaculture\\_FB11\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/pdf/sustainable_aquaculture_FB11_en.pdf)

Document « **EU Zoos Directive – Good practices Document** ». Cette étude commandée par l'Unité Nature de la DG ENV se réfère à la Directive 1999/22 concernant le rôle des zoos dans la conservation de la biodiversité. Elle développe la situation en la matière, détaille les 5 mesures de conservation incluses dans la directive et les conditions de leurs mises en œuvre, présente des exemples de bonnes pratiques concernant le développement et l'action des systèmes d'inspection des zoos.

À retrouver sur [http://ec.europa.eu/environment/nature/pdf/EU\\_Zoos\\_Directive\\_Good\\_Practices.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/pdf/EU_Zoos_Directive_Good_Practices.pdf)

Le numéro 7 de juillet 2015 de la revue « Biodiv'2050 » de la mission « économie de la biodiversité » de la CDC Biodiversité, dont nous avons déjà signalé l'intérêt dans notre lettre, a pour thème « **Entreprises et biodiversité : risques et opportunités** ». On y relèvera la perspective des « Verified Conservation Areas » : qui, mine de rien, revient à proposer un nouveau "label international" de qualité des espaces naturels entièrement défini et maîtrisé par et pour des organisations privées ! Plus d'infos sur [www.v-c-a.org](http://www.v-c-a.org)

Les revues de la mission sont téléchargeables sur le site <http://www.mission-economie-biodiversite.com>

Le **biomimétisme** fait partie de ces concepts « tendance » à la Commission (qui lui substitue d'ailleurs progressivement le concept de « nature based innovations ») au même titre que l'économie circulaire, les services écosystémiques ou les services climatiques. Comme pour ces derniers cela conduit à l'éclosion de structures dédiées. Pour la France on citera le CEEBIOS (Centre européen d'excellence en biomimétisme de Senlis). Plus d'infos sur [www.ceebios.com](http://www.ceebios.com)

**JO C351 du 23 octobre 2015** : Appel à propositions « Soutien à des actions d'information relatives à la politique agricole commune pour 2016 ». Cet appel a pour thème « la politique agricole commune et les défis à venir ». Il est doté d'un budget de 2,5 M€. Les propositions doivent être déposées avant le 30 novembre 2015.

Plus d'infos sur [http://ec.europa.eu/agriculture/grants-for-information-measures/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/grants-for-information-measures/index_fr.htm)

Ce genre d'appel est souvent sous-estimé et ils sont finalement souvent plus accessibles (moins concurrentiel) que certains « grands appels ». Il soutient des projets originaux, simples et efficaces de coûts modestes (de 50 à 300 k€ - cofinancement à 50%) et il est ouvert à tout type de structure.

**JO L207 du 4 août 2015** : Décision du Conseil relative à la conclusion de l'amendement de Doha au protocole de Kyoto à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et à l'exécution conjointe des engagements qui en découlent

**JO LO189 du 17 juillet** : Avis concernant l'entrée en vigueur de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

**JO C229 du 14 juillet** : Rapport spécial no 2/2015 — «Financement, par l'UE, des stations d'épuration des eaux urbaines résiduaires dans le bassin du Danube: de nouveaux efforts sont nécessaires pour aider les États membres à réaliser les objectifs de la politique de l'Union en matière d'eaux usées»

et rapport spécial no 8/2015 — «Le soutien financier apporté par l'Union européenne permet-il de répondre de façon appropriée aux besoins des micro-entreprises »

**JO C218 du 3 juillet** : Rapport spécial de la Cour des comptes « L'intégrité de la mise en œuvre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne »

Communications COM, Staff working document (SWD)  
à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/fr/>

**COM(2015)484 du 8 octobre 2015** : Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance (PEER) et du Fonds européen pour l'efficacité énergétique (FEEE)

Le PEER a été lancé en 2010 et a soutenu 59 projets dont 34 seulement sont terminés. 44 de ces projets concernent le sous-programme « infrastructures » (gazoducs, électricité, stockage), 9 des projets d'énergie éolienne en mer (dont 3 seulement sont terminés et 2 abandonnés), 6 des projets de stockage du Carbone (dont un seul terminé et 3 abandonnés).

Le FEEE, lancé simultanément, a bénéficié d'un budget de 265 M€ et finance des instruments de dette aussi bien que des fonds propres à des projets se rapportant à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables ou aux transports. Il a soutenu 9 projets parmi lesquels 4 projets français : la SPL OSER de la Région Rhône-Alpes, les Villes de Rennes et d'Orléans, la société Bolloré pour l'AutoLib qui a lui seul représente 26% du budget du FEEE. À signaler aussi le projet de la Ville de Venlo (NL) concernant l'éclairage public. Il agit aussi par le biais d'une assistance technique, d'activités de sensibilisation (menées par le centre européen d'expertise en partenariat public-privé – CEEP)

Plus d'infos sur les projets financés par le PEER sur <http://ec.europa.eu/energy/eepr/projects/>

Plus d'infos sur les projets financés par le FEEE sur [www.feee.lu](http://www.feee.lu) rubrique « quarterly reports »

Et pour le CEEP : [www.eib.org/epec/](http://www.eib.org/epec/)

**COM(2015)481 du 1er octobre 2015 (et annexes)** : Rapport de la Commission sur l'avancement de la mise en place des zones marines protégées (référence à la directive cadre 2008/56 « Stratégie pour le milieu marin »)

**COM(2015)478 du 2 octobre 2015** : Rapport de la Commission : Examen à mi-parcours de la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020

**COM(2015)479 du 30 septembre 2015** : Rapport de la Commission « Évaluation finale du programme Eurostars 2008-2013 »

**COM(2015)6317 du 15 septembre 2015** : Communication intitulée « Towards an Integrated Strategy Energy Technology (SET) Plan : Accelerating the European Energy System Transformation »

**COM(2015)401 du 19 août 2015** : Rapport annuel sur les activités de recherche et développement technologiques en 2014



### **COM(2015)366 du 28 juillet 2015 : Communication relative à une stratégie de l'UE pour la région alpine**

Le plan d'action proposé s'articule autour des Objectifs suivants :

- un accès équitable à l'emploi qui s'appuie sur la forte compétitivité de la région : création d'un « écosystème d'innovation et de recherche, accroissement du potentiel économique des secteurs stratégiques, mise en adéquation de l'éducation et de la formation avec les besoins des secteurs stratégiques »
- une accessibilité interne et externe durable : intermodalité et interopérabilité des transports, connexion électronique et accès aux services publics
- un environnement plus inclusif et des solutions énergétiques renouvelables et fiables : préservation des ressources naturelles (y compris l'eau) et culturelles, gestion des risques (risques naturels de grande ampleur) et du changement climatique, modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables
- un modèle de gouvernance macrorégionale pour améliorer la coopération et la coordination des projets

La Communication insiste sur le rôle transversal que devront avoir les projets financés sur ce territoire (y compris ceux soutenus dans le cadre des programmations régionales) ainsi que les liens que devra établir la stratégie alpine avec les autres stratégies macrorégionales (Danube, Adriatique, Baltique). Le rôle programme INTERREG « Espace alpin » sera primordial dans cet objectif. Plus d'infos sur

<http://www.alpine-region.eu> et [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/policy/cooperation/macro-regional-strategies/alpine/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/cooperation/macro-regional-strategies/alpine/)

### **COM(2015)339 et SWD(2015)141 du 15 juillet 2015 : Une nouvelle donne pour les consommateurs d'énergie**

Dans l'objectif de donner de l'autonomie aux consommateurs, la Communication propose :

- d'améliorer l'information
- de donner une plus grande liberté d'action pour changer de fournisseur, en développant l'autoconsommation et l'auto-production, en favorisant la flexibilité liée à la modulation de la demande et en améliorant la participation grâce à l'intermédiation et aux systèmes collectifs,
- de maintenir la pleine protection des consommateurs

Les 2 autres objectifs concernent le développement des maisons et réseaux intelligents et une plus grande attention portée à la gestion et à la protection des données.

Le staff working document est intitulé « Best practices on Renewable Energy Self-consumption ». Il pourra utilement être utilisé pour établir un état de l'art européen pour les projets proposant une innovation dans ces domaines.

### **COM(2015)315 du 2 juillet 2015 : Rapport annuel 2014 sur la subsidiarité et la proportionnalité**

## Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

**JO S187 du 26 septembre 2015** : Avis d'attribution du marché « approche d'intégration du financement de la biodiversité : évaluation des résultats et analyse des options pour l'avenir » à l'Institute for European Environmental Policy (IEEP) de Londres pour un montant de 175 500 €

**JO S131 du 10 juillet 2015** : Contrat-cadre relatif à la prestation de services dans les domaines de l'évaluation, de l'analyse, du soutien aux évaluations d'impact et de la mise en œuvre de politiques relatives au changement climatique

Et une très Bonne fin d'année 2015 !

